

Pétrole et gaz du Canada—Loi

se joindre à nous pour voir s'il y a moyen de convaincre le gouvernement de laisser tomber ce système absurde et de revenir au régime fiscal où les gens savaient à quoi s'en tenir et pouvaient prendre des décisions, plutôt que de laisser la distribution des subventions à des fonctionnaires, alors on serait peut-être plus avancé.

Quand le député a fait la critique du système de subventions, je me demandais s'il se rendait compte à quel point ce système est mal administré par ce gouvernement auquel il voudrait donner encore plus de pouvoirs. Le député sait-il que lorsque le programme PEP a été annoncé l'automne dernier, plusieurs petites sociétés pétrolière canadiennes indépendantes sont allées demander au gouvernement comment elles feraient pour profiter du nouveau programme, parce qu'elles voulaient commencer la prospection. Elles voulaient savoir quand elles recevraient les subventions, et le sous-ministre adjoint de l'Énergie, des Mines et des Ressources leur a dit que ce serait vers le mois de mai de l'année suivante. Ainsi, plusieurs ont emprunté de l'argent à leurs banques et ensuite procédé à des forages exploratoires. Monsieur l'Orateur, elles attendent toujours les subventions.

Ce gouvernement auquel le député veut donner davantage de pouvoirs n'a toujours pas compris comment faire marcher son système. Les banquiers demandent leur argent, les sociétés mettent à pied leur personnel et leurs employés partent à Denver. Le bureau d'immigration de Denver a dit qu'il avait reçu des centaines de demandes de Canadiens de l'industrie du pétrole—ce ne sont pas des grosses multinationales mais des citoyens canadiens—qui sont obligés de quitter le pays à cause du Programme énergétique national avec son système de subventions et ses contrôles bureaucratiques. Et pourtant, le député veut augmenter le pouvoir de contrôle du gouvernement. Combien de Canadiens ce système chassera-t-il à Denver? Combien de Canadiens qui voudraient demeurer au Canada le député est-il prêt à voir partir pour Denver avant d'abandonner l'idée absurde de confier davantage de pouvoirs au gouvernement?

M. Ouellet: Vous avez les noms de tous ces gens-là? Produisez-les!

M. Andre: Voilà le ministre qui intervient. Je sais, ce ne sont que des Canadiens de l'Ouest. Je comprends qu'il ne s'agisse pas de véritables Canadiens. La plupart d'entre eux viennent de l'Ouest et ne sont donc d'aucun intérêt pour un homme de son envergure.

M. Ouellet: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député est très injuste. Je lui ai demandé de prouver ce qu'il avance et de nous donner les noms de ces gens qui font la queue aux bureaux de Denver. Il accuse le député qui a parlé avant lui d'avoir fait un certain nombre d'affirmations fausses, mais je pense qu'il en fait encore davantage. Je n'aime pas du tout qu'on me dise que je ne me soucie pas des Canadiens qui vivent dans d'autres régions du Canada.

M. l'Orateur adjoint: Le ministre n'a pas raison d'en appeler au Règlement. Il aura l'occasion d'intervenir plus tard dans le débat et de donner la réplique.

M. Ouellet: Une question de privilège, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur adjoint: Le député a déjà fait valoir ses arguments. La parole est au député de Calgary-Centre (M. Andre).

M. Andre: A 2 heures j'apporterai une coupure de journal où l'on peut lire le nom de cet homme.

M. Ouellet: Une coupure de journal!

M. Andre: C'est un certain Jim Davis des services d'immigration des États-Unis.

M. Ouellet: Allons donc!

M. Andre: Quel genre de preuve faut-il donc au ministre? En fait, je pourrais peut-être citer un exemple personnel. Mercredi soir, un certain nombre de personnes d'origine hongroise étaient réunies pour commémorer l'anniversaire du soulèvement hongrois. Certaines d'entre elles s'étaient établies à Calgary à ce moment-là et s'étaient assez bien débrouillées dans l'industrie pétrolière. Je me suis entretenu avec trois de ces personnes qui sont propriétaires de sociétés privées et qui ont toutes trois transféré 75 p. 100 de leurs activités à Denver. Ces hommes d'affaires ont l'impression d'avoir été expulsés de Hongrie et d'être maintenant expulsés du Canada, et ils ne veulent pas partir. Les faits sont là pour quiconque veut bien ouvrir les yeux.

Le député de Vancouver-Kingsway a dit qu'il nous fallait un contrôle plus serré. Cela montre bien qu'il ne connaît rien à l'industrie pétrolière. C'est l'industrie la plus contrôlée et la plus réglementée au Canada. Il faut un permis du gouvernement pour forer un puits, entreprendre des études sismiques, lancer la production, installer un pipe-line, construire une raffinerie, ouvrir une station-service, bref, il faut un permis pour tout. Il n'y a plus rien à contrôler. Le gouvernement contrôle déjà tout.

[Français]

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Comme il est 1 heure de l'après-midi, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

[Traduction]

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Quand la séance a été suspendue à 1 heure, c'est le député de Calgary-Centre (M. Andre) qui avait la parole.

M. Andre: Monsieur l'Orateur, en concluant mes remarques tout à l'heure, j'ai signalé au député de Vancouver-Kingsway que le gouvernement avait déjà la haute main sur tout le secteur du pétrole et du gaz. Tout ce que les sociétés ou les particuliers veulent faire doit nécessairement être avalisé, sous une forme ou sous une autre, par le gouvernement. Ce dernier détient toutes les rênes du pouvoir, que ce soit dans le domaine de la location des terres, du forage des puits, des études sismiques, de la construction des pipe-lines, et ainsi de suite. La seule liberté qui reste, c'est celle de décider ou de refuser d'investir. C'est là toute la liberté qui reste aux intéressés. C'est le moignon de liberté qui reste, au Canada, au particulier ou au groupe de particuliers qui se sont réunis pour constituer une société. Ils peuvent examiner les règles. Ils peuvent décider si l'entreprise est intéressante ou non pour eux, ils peuvent évaluer le risque et décider ou refuser d'investir.

Or, cela chagrine beaucoup les membres du nouveau parti démocratique qu'ils détiennent encore cette parcelle de liberté.